

République du Sénégal

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CSPLP

DPEE

CEPOD

NOTE INTRODUCTIVE AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE, QUELLE REPONSE A LA
DEMANDE SOCIALE EN GENERAL ET CELLE DU MONDE RURAL EN
PARTICULIER**

Présenté par Abdoulaye DIOP

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances

Juillet 2006

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
I LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE (SCA)	4
II SCA ET PRISE EN CHARGE DE LA DEMANDE SOCIALE.....	9
II.1 Effets directs.....	9
II.1.1 Emplois et revenus.....	9
II.1.2 Renforcement du capital humain.....	10
II.2 Effets Indirects	10
II.2.1 Education	11
II.2.2 Santé et nutrition	11
II.2.3 Accès à l'eau potable.....	12
II.2.4 Mobilités urbaine et rurale	12
II.2.5 Electrification rurale :	13
II.2.6 Filet de sécurité sociale :	14
III SCA ET MONDE RURAL	14
III.1 Effets directs.....	15
III.1.1 Emplois et revenus.....	15
III.1.2 Renforcement du capital humain.....	16
III.2 Effets indirects	17
CONCLUSION :	18

INTRODUCTION

Il est difficile de procéder à une mesure **de la demande sociale** dès lors que ce concept n'est pas suffisamment bien défini. Toutefois, la demande sociale peut valablement être appréciée au travers de ce que les populations considèrent comme priorités de l'Etat pour l'amélioration de leur bien être. A cet égard, il faut noter que les principaux signes de pauvreté identifiés par les populations sont dans l'ordre, la difficulté de se nourrir, le manque de travail, le manque de soins, le manque de logement décent. Aussi, considèrent-elles que les priorités de l'Etat seraient dans l'ordre : l'emploi des jeunes, l'accès aux soins de santé de base, l'éducation des enfants. Il faut peut être rajouter aux priorités sus mentionnées celles portant sur la mobilité et l'accès à l'eau et à l'électrification qui sont aujourd'hui des facteurs d'aisance urbaine et rurale, donc de forte demande sociale.

S'agissant de l'emploi des jeunes, la croissance générée au cours des dix dernières années, singulièrement à partir de 2000, n'a permis de baisser le taux de chômage que d'environ deux points de pourcentage. Cette relative friction entre la baisse du taux de chômage et la croissance économique se justifie essentiellement par la croissance démographique dont une des conséquences est l'entrée massive chaque année de jeunes dans le marché du travail et par le fait que la croissance économique est portée par des activités qui ne sont pas créatrices d'emploi.

Dans le secteur de la santé, des efforts notables ont été réalisés au cours des dix dernières années tant en termes d'allocations budgétaires qu'en termes de résultats, mais au regard des cibles fixées dans le cadre des OMD, beaucoup d'efforts restent encore à faire. En effet, la part des dépenses budgétaires allouées au secteur de la santé n'a cessé de progresser en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, pour tendre vers l'objectif de 10% mais le Sénégal n'est que légèrement au dessus de la moyenne des pays d'Afrique saharienne en ce qui concerne les dépenses totales de santé (investissement et fonctionnement) rapportées au PIB.

Au niveau des indicateurs de performance, le taux de couverture vaccinale contre les trois principales maladies chez les enfants de 0 à 11 mois (DTC3) a connu d'importantes progressions depuis 2000, mais 25% des enfants n'en bénéficient pas.

Par ailleurs, malgré les efforts fournis par le Gouvernement en matière de renforcement des infrastructures sanitaires, le taux de consultation primaire curative se situe autour de 50% et 40% des femmes accouchent en l'absence d'assistance de personnel formé. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est certes en baisse constante et se situe à environ 0,7% selon la dernière enquête EDSIV, mais il faut relever qu'environ 100 000 personnes sont infectées par le VIH/SIDA.

Quant au secteur de l'éducation, des résultats significatifs ont été relevés tant en termes d'allocations budgétaires qu'en termes de résultats mais beaucoup d'efforts restent encore à faire soit pour l'atteinte des OMD, soit pour se situer au dessus de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

En effet, 40% du budget de fonctionnement est alloué au secteur de l'éducation où des résultats sensibles sont enregistrés en termes de scolarisation, avec un taux brut d'environ 80% en moyenne et 77,3% pour les filles. Toutefois, le taux d'achèvement de l'école primaire reste relativement faible par rapport à la moyenne des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne et l'analphabétisme touche plus de 60% de la population, dénotant l'ampleur des défis à relever.

En matière de mobilité, le Gouvernement a procédé à des investissements massifs, en particulier dans la zone urbaine de Dakar, pour réduire les surcoûts supportés par l'économie estimés en 1998 à 108 milliards. Toutefois, l'évolution récente a mis en exergue la problématique de la mobilité rurale tant en termes d'infrastructures que de qualité de celles-ci puisque seul le quart du réseau routier en terre est dans un état supposé acceptable.

D'importants progrès ont été réalisés également en matière d'accès à l'eau potable en milieu urbain notamment grâce aux programmes des branchements sociaux qui ont permis de redresser le taux d'accès à plus de 90%. Par contre ce taux n'a progressé que légèrement en milieu rural en passant de 61% en 2001 à 64% en 2004.

De même, malgré les investissements réalisés en matière d'électrification rurale, qui ont permis de redresser le taux d'accès de 8 à 12 %, le Sénégal reste encore loin des OMD qui fixent un taux d'accès à l'électrification rurale supérieure à 20%.

Cette situation d'ensemble est résumée par l'évaluation de **l'incidence de la pauvreté**. En effet, d'après les Enquêtes (ESAM I et II), la proportion de la population vivant avec moins de 2400 calories par jour est passée de 67,9% en 1994-95 à 57,1% en 2001-02, ce qui représente une réduction relative de l'incidence de la pauvreté d'environ 16%. Sur la base des estimations faites sur la période récente, et sous réserve de constance des inégalités entre 2002 et 2004, l'incidence de la pauvreté des populations passerait de 57,1% en 2002 à 55,8% en 2003 et 54% en 2004, grâce à la croissance soutenue de l'économie. Cependant, la pauvreté reste essentiellement rurale puisque 2/3 des pauvres vivent en milieu rural.

Ces résultats montrent que nonobstant les performances macroéconomiques enregistrées ces dernières années qui ont permis une réduction significative de l'incidence de la pauvreté, celle-ci reste encore élevée au Sénégal (plus d'un sénégalais sur deux est en situation de pauvreté) et le rythme actuel de réduction ne permet pas de diminuer le pourcentage de pauvres de moitié d'ici 2015, conformément aux

objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est fort de ce constat que le Sénégal a défini une stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le cadre du DSRP, en vue d'améliorer de manière durable le bien-être des populations par la (i) réduction de l'incidence de la pauvreté des populations en dessous de 30% d'ici à 2015, par une croissance accélérée, forte, équilibrée et mieux répartie d'au moins 7% en termes réels en moyenne sur la période, (ii) l'accélération de l'accès aux services sociaux de base et l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations (iii) la protection de toutes les populations en particulier les plus vulnérables contre les risques sociaux et les catastrophes (iv) la réduction des inégalités et l'éradication de toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation notamment par l'instauration de l'égalité des sexes dans tous les domaines, (v) la promotion de la bonne gouvernance et de l'État de droit.

La SCA est une composante essentielle de cette stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté puisque le premier levier de lutte contre la pauvreté dans le cadre de ladite stratégie est la création de richesse, essentiellement articulée autour de la SCA.

I LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE (SCA)

La Stratégie de Croissance accélérée vise à assurer une forte croissance de l'économie à travers l'impulsion de grappes porteuses.

En effet, la SCA s'appuie sur des grappes de croissance à forte marge de progression à long terme, forte compétitivité internationale et à forte intensité de main d'œuvre. Elle repose sur une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté. Elle vise : (i) une croissance soutenue par des secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des revenus en milieu rural et urbain et (ii) une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations.

Il s'agira : (i) d'accélérer la croissance économique, (ii) d'en améliorer qualitativement la structure pour la rendre plus efficace dans la lutte contre la pauvreté, (iii) d'en diversifier les sources pour la sécuriser et la pérenniser et, (iv) de densifier le tissu industriel.

La Stratégie de Croissance Accélérée doit également permettre au Sénégal de devenir un pays émergent à l'horizon 2015.

I.1 Approche générale

Pour atteindre ses objectifs dans le contexte actuel de la mondialisation, la SCA a besoin de s'appuyer sur des entreprises dynamiques et compétitives. Pour ce faire, l'approche retenue par la SCA repose sur deux grands piliers :

1. la mise en place et l'entretien d'un environnement des affaires de classe internationale ;
2. le recours à l'approche des grappes de croissance.

I.1.1 Environnement des affaires de classe internationale

Mettre en place et entretenir un environnement des affaires de classe internationale suppose un étalonnage continu des performances des entreprises et de l'économie en référence à des standards internationaux reconnus par les investisseurs nationaux et internationaux. Dans le cadre de la SCA et dans le sillage des plans d'action qui ont été mis en œuvre à partir de 2000 sur la base de deux études « FIAS », l'étalonnage des critères d'appréciation de la qualité de l'environnement des affaires s'est fait en prenant comme référence les indicateurs de l'étude annuelle de Doing business de la Banque mondiale, complétés par les facteurs de compétitivité identifiés dans le cadre des travaux de grappe.

L'analyse des conditions et du climat des affaires que réalise annuellement la Banque mondiale à travers l'étude Doing Business permet désormais de mesurer chaque année les performances relatives du Sénégal dans les domaines ci-après :

- création et fermeture de sociétés ;
- délivrance d'autorisations préalables ;
- recrutement et licenciement de travailleurs ;
- enregistrement de propriété ;
- accès au crédit ;
- protection des investisseurs ;
- fiscalité des entreprises ;
- exécution des contrats.

Les facteurs de compétitivité identifiés dans le cadre des travaux des grappes de croissance portent en plus sur :

- **la lutte contre la corruption**, pour améliorer le climat des affaires à la fois pour les investisseurs locaux et étrangers. Il y a lieu en effet, de prendre conscience des incidences dommageables des déficiences du cadre de gouvernance à travers la corruption, le poids de la réglementation, le non respect des lois, des contrats et des règles de l'ordre public, sur

l'investissement et la création d'emplois, les exportations et la génération de devises, l'innovation, la productivité et la croissance ;

- **les goulots d'étranglement dus** à des infrastructures déficientes dans la fourniture d'énergie (eau, électricité, hydrocarbures), dans l'accès aux zones de production, aux centres de consommation et aux points d'exportation (routes, ports et aéroports). Il va sans dire qu'un état défectueux des routes en l'absence de solutions alternatives est aussi source de pertes non négligeables de produits lors du transport d'intrants vers les lieux de transformation ou de produits finis vers les centres de consommation ou les points d'exportation ;
- **le coût élevé du crédit** et l'accès limité au financement qui constituent un obstacle majeur à l'investissement et à l'exportation ;
- **l'insuffisance des infrastructures** de stockage et de conservation et **de magasins dédiés**, ainsi que **la non existence d'espaces économiques pour l'exportation** ne permettent pas de protéger les activités qui s'y adonnent en priorité.
- **le déficit de ressources humaines techniques** dans beaucoup de secteurs d'activités.

L'environnement général favorable à la réalisation de la SCA appelle par ailleurs des mesures allant dans le sens de progrès constants dans les domaines ci-après : qualité des services publics et privés offerts aux entreprises, qualité du soutien aux entrepreneurs, état des infrastructures aéroportuaires, portuaires, routières, ferroviaires, télécommunications ; concentration géographique des activités économiques, coût des facteurs techniques de production, disponibilité de main d'œuvre spécialisée, accès au financement, poids de la réglementation et des procédures administratives, qualité du cadre de vie.

A cela s'ajoute les implications de l'ouverture du Sénégal sur l'Afrique et le monde. La ville de Dakar doit se positionner comme une destination de congrès, de tourisme culturel, de divertissement, de conférences et de grands événements en relation avec des réseaux ciblés d'institutions internationales et l'ensemble du pays comme lieu d'accueil et d'intégration, destination de tourisme de premier plan à travers une campagne de promotion articulée autour d'une image de marque claire, distinctive et bien ciblée, des incitations concurrentielles pour en faire une destination d'affaires privilégiée, un centre d'excellence et de créativité où les arts, la culture, les sciences et la technologie s'enrichissent mutuellement. Le pays doit également offrir des conditions favorables d'installation aux sièges des grandes organisations internationales, des conditions favorables de séjour et d'activité aux grands chercheurs, professeurs, artistes et créateurs étrangers, grâce à des infrastructures répondant aux normes internationales.

I.1.2 La promotion de grappes porteuses

La concentration des exportations du Sénégal sur des produits qui rencontrent des difficultés pour la plupart structurelles, appellent des politiques d'ajustement adaptées mais aussi des initiatives décisives pour la diversification des sources de devises. Ainsi, la SCA a défini cinq secteurs prioritaires pour faire l'objet de politiques complètes de restructuration et de relance ainsi que de sélection de filières porteuses.

Dans l'agriculture et l'agro-industrie, les recherches sont allées dans le sens d'identifier les activités compétitives à l'exportation mais aussi vers une organisation du développement de l'économie rurale plus adaptée au nouveau cadre régissant l'intervention des pouvoirs publics. Il s'agit de procéder à une ré-ingénierie de la SONACOS et des anciennes sociétés d'encadrement encore en activité, de façon à faire porter une nouvelle vision de la vie en milieu rural. Le cadastre rural, la maîtrise de l'eau, l'intensification de l'élevage, l'électrification rurale et l'accès aux technologies de l'information et de la communication seront les supports du nouveau cadre de vie en campagne. Les exportations de produits horticoles suppléeront les produits de l'élevage dans certaines zones, notamment périurbaines. A moyen et long terme, la transformation des céréales locales et des fruits et légumes ainsi que le travail des cuirs et peaux devraient contribuer à un reprofilage effectif de l'agro-industrie sénégalaise.

Concernant la pêche maritime ou continentale et l'aquaculture, la crise des ressources qui sévit dans le secteur appelle à définir une période de transition de trois à cinq années à consacrer à l'assainissement et à la restructuration du secteur, à la mise en place d'une nouvelle politique d'accès aux ressources halieutiques, à l'introduction de critères de management reconnaissant leur caractère de ressources épuisables susceptibles de pérennisation si bien gérées. Pendant cette même période de transition, seront également jetées les bases d'un développement maîtrisé de l'aquaculture.

Les travaux consacrés au textile-habillement ont fait ressortir tout l'intérêt de miser sur les talents des artisans textiles et des confectionneurs sénégalais pour asseoir une stratégie réussie de ré-ingénierie de ce secteur également en crise. La nouvelle donne internationale en termes de concurrence et de reprofilage des métiers milite pour le développement préalable d'une plateforme performante de confection industrielle pour renforcer à terme les atouts du Sénégal dans l'attrait de producteurs de tissus et de fils.

Les activités basées sur les technologies de l'information et de la communication devraient pouvoir continuer à bénéficier de l'accès à des services de télécommunications de qualité croissante et progressivement de meilleur marché. Cela contribuerait à renforcer l'attrait que présenterait le Sénégal

pour une expertise avérée dans le développement de logiciels sur mesure et la remontée de la gamme des activités de contact avec la clientèle externalisées par les entreprises locales ou étrangères.

Enfin, **la relance du tourisme** permettrait d'accroître la demande adressée aux secteurs comme l'horticulture, la pêche, les activités culturelles, l'artisanat d'art, le transport, la construction, l'énergie (eau et électricité), les télécommunications, les services financiers, etc. A plus long terme, l'enrichissement et la valorisation des actifs et de l'agenda culturels, ainsi que le développement des industries de création devraient participer à rendre le cadre de vie à Dakar et dans le reste du pays attrayant, pour les investisseurs, les entrepreneurs, les créateurs, les porteurs d'idées nouvelles et les talents et les personnels qualifiés.

A l'horizon 2015, la réalisation des objectifs d'émergence économique et d'éradication de la pauvreté devrait notamment se traduire par:

- des ressources humaines techniques en quantité et en qualité suffisantes dans les grappes de croissance de base et le reste de l'économie;
- des infrastructures de formation et de recherche publiques et privées, de grands équipements scientifiques ;
- un savoir-faire combinant créativité et sens de l'innovation ;
- une vitalité artistique et culturelle ;
- la diversification de la structure économique ;
- les attraits touristiques : festivals, pôles culturels, événements sportifs, infrastructures de congrès ;
- la qualité de la vie physique : espace, moindre niveau de pollution et de bruit, patrimoine bâti et naturel, aménagement urbain, proximité de la nature ;
- la qualité de la vie sociale : niveau élevé de sécurité, large gamme de services, consolidation des valeurs d'ouverture, de démocratie et de paix ;
- un niveau d'instruction élevé ;
- un soutien à l'acquisition de nouvelles technologies et à leur intégration aux processus de production par les entreprises de tous les secteurs ;
- un soutien au démarrage d'entreprises ;
- un soutien aux activités économiques émergentes ;

- l'amélioration des conditions de circulation automobile et piétonne et de transport collectif dans les villes.

II SCA ET PRISE EN CHARGE DE LA DEMANDE SOCIALE

La Stratégie de Croissance Accélérée constitue une réponse directe à la demande sociale, notamment par la création de nouveaux emplois et l'amélioration des revenus et indirecte avec notamment une hausse des ressources budgétaires allouées aux secteurs sociaux de base.

II.1 Effets directs

II.1.1 Emplois et revenus

La SCA s'appuie pour l'essentiel sur des grappes à forte intensité de main d'œuvre et ce faisant sa mise en œuvre stimulera la création d'emploi salarié et non salarié en dynamisant l'activité au niveau du secteur primaire (agriculture, élevage, sylviculture et pêche) fournissant une partie des produits et des intrants et employant plus de 60% de la population active. Le secteur secondaire sera également dynamisé à travers le développement par l'approche de la chaîne de valeur de la transformation et du conditionnement des produits et sera ainsi fortement demandeur d'emploi qualifié. La chaîne de valeur de production allant du développement de l'innovation technologique en vue d'assurer la compétitivité internationale des produits aux techniques de marketing pour la recherche des débouchés et de labellisation absorbera un effectif de main d'œuvre qualifiée assez important et très varié. De façon concomitante, l'activité du secteur tertiaire sera soutenue. En effet, l'acheminement des produits intermédiaires et finis vers les zones de production et les marchés locaux et étrangers dynamisera les sous secteurs du commerce et des transports et télécommunications grâce notamment à la bonne qualité des infrastructures de transport (routier, maritime, ferroviaire et aérien) et de télécommunication. Ces sous secteurs bénéficieront également de la relance de l'activité du tourisme qui stimulera par ailleurs les activités culturelles. Les services financiers seront à leur tour dynamisés par la bonne tenue de l'ensemble de l'activité économique.

Par ailleurs, l'approche par grappe de compétitivité présente l'avantage de se prêter facilement à une application géographique. Ainsi, le développement économique axé sur les grappes permettra de promouvoir des territoires compétitifs qui participent durablement à l'animation d'économies régionales en expansion contribuant fortement à la croissance économique et bénéficiant de ses fruits. Dès lors, l'émergence de nouveaux pôles économiques régionaux contribuera à la réduction des inégalités au niveau national et favorisera la création d'emplois répondant aux besoins spécifiques de chaque localité.

Ainsi, l'objectif de la Stratégie de Croissance Accélérée pour les années à venir est de permettre : (i) à l'Etat, au secteur privé et à la société civile, grâce à leurs efforts conjoints, de conjuguer croissance économique et progrès social ; (ii) aux individus d'accéder à de meilleures conditions de vie

et ; (iii) aux régions et aux communautés de base de développer des économies prospères, d'assurer l'accès des populations à des services publics de qualité, à un système éducatif et de santé de qualité, à des opportunités d'emplois rémunérateurs et valorisants.

II.1.2 Renforcement du capital humain

Dans le contexte de la mondialisation, les performances économiques durables sont nécessairement le résultat de savoir et de savoir-faire entretenus par des compétences et des qualifications acquises par la formation initiale et les programmes de renforcement des capacités puis entretenues par les stages de perfectionnement et la formation continue. Ainsi, le Sénégal a besoin de disposer d'une population alphabétisée et bien instruite. Le taux d'alphabétisation estimé à moins de 40% devrait être amélioré à travers notamment les partenariats recherche-formation-entreprise requis pour installer le talent, l'innovation et la créativité dans toutes les cellules de production de valeur, afin qu'elles créent les opportunités et libèrent les énergies pour les saisir, au rythme de l'accélération de la croissance. Les lignes d'actions identifiées à cet effet sont :

- la promotion de l'entreprise et de l'esprit d'entreprise ;
- la généralisation de l'instruction et de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- l'alignement de la formation professionnelle sur les meilleures pratiques à l'échelle mondiale ;
- le développement des qualifications en Technologies de l'Information et de la Communication et le savoir-faire technologique en référence à la concurrence ;
- la mise en place d'un programme spécial de développement et de valorisation des qualifications des groupes vulnérables.

A cet égard, le gouvernement mettra l'accent sur la création de centres universitaires régionaux orientés vers la recherche-développement et l'exploitation des avantages de la région en étroite collaboration avec les entreprises. Le gouvernement s'engage à mettre l'accent sur la formation des techniciens supérieurs, le maillon manquant qui a en charge la mise en œuvre des idées conçues par la couche des élites. Pour cela, il mettra en place des centres de formation technique et professionnelle à travers tout le territoire national afin de disposer d'une masse critique de techniciens et de cadres moyens.

II.2 Effets Indirects

La Stratégie de Croissance Accélérée accroîtra les recettes budgétaires qui devront se situer à environ 1355 milliards à l'horizon 2010, suivant le cadrage du DSRP. Le gouvernement s'est engagé à allouer une bonne partie de ces ressources additionnelles à la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables pour apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents dans l'éducation, la santé, l'hydraulique, les transports, le cadre de vie....

II.2.1 Education

Avec l'augmentation des ressources budgétaires, la part dans le budget des dépenses totales d'éducation devrait croître de 5 points de pourcentage à l'horizon du DSRP, soit 1,2 point de pourcentage du PIB et ceci facilitera la mise en œuvre du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) qui fixe les orientations du Gouvernement en matière d'éducation jusqu'en 2010. La deuxième phase du PDEF, qui compte mettre l'accent sur la qualité, repose sur les options suivantes : (i) l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles ; (ii) la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux de formation ; (iii) l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales ; (iv) l'élargissement des compétences des communautés et des collectivités dans le système éducatif, notamment dans la gestion des écoles, le suivi de la qualité et la mobilisation de ressources ; (v) la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail ; (vi) l'élimination des disparités entre groupes économiques (riches/pauvres), entre sexes, inter et intra régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement et la prise en compte des besoins des enfants handicapés (vii) le partenariat efficace et bien coordonné et (viii) l'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CEDEAO. Ainsi, les objectifs visés pour 2010 sont (i) un taux de scolarisation dans l'enseignement primaire de 98%, (ii) un taux de scolarisation des filles de 90% , (iii) un taux d'achèvement de l'école primaire de 85% et (iv) la réduction de l'analphabétisme à un rythme soutenu.

II.2 .2 Santé et nutrition

Dans le **domaine sanitaire**, la part dans le budget des dépenses totales de santé devrait croître de 4 points de pourcentage à l'horizon du DSRP, soit 1 point de pourcentage du PIB et ceci facilitera la mise en oeuvre des actions et mesures prises par le gouvernement en vue de : (i) améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions où la situation sanitaire est jugée préoccupante; (ii) promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies; (iii) améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA, (iv) améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme, (v) améliorer la santé maternelle et infanto-juvénile, (vi) améliorer la santé de la reproduction des jeunes et des femmes, (vii) améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants, (viii) prendre en charge les maladies chroniques et non transmissibles et (ix) promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires.

Les progrès réalisés dans la première phase du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) seront poursuivis pour atteindre en 2010, entre autres, un taux de couverture vaccinale DTC3 de plus de 80%, un taux de consultation primaire curative de 60 %, un taux de consultation prénatale de 65 %, une

proportion d'accouchements assistés par du personnel formé de 70%, un taux de prévalence du VIH-SIDA très bas.

En ce qui concerne **la nutrition**, l'État poursuivra la mise en œuvre d'une politique multisectorielle en vue d'améliorer la situation des femmes et des enfants. Cette politique vise à : (i) réduire de moitié la prévalence de la malnutrition chez les enfants 0-5 ans ; (ii) éliminer durablement les troubles liés aux carences en iode et l'avitaminose A ; (iii) réduire d'un tiers la prévalence de l'anémie, notamment ferriprive ; (iv) assurer une disponibilité et un accès durable à une alimentation en quantité et en qualité suffisantes pour toute la population. Ces objectifs seront poursuivis à travers le Programme de Renforcement de la Nutrition (2002-2015) qui a permis dans sa première phase de toucher 20% des enfants âgés de moins de 5 ans, et de tester avec succès des expériences ayant permis une réduction significative de la prévalence de la malnutrition et une amélioration générale de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes.

Pour la période 2006-2010, le PRN prévoit d'augmenter la couverture des enfants de 20 à 50%, soit 900.000 enfants âgés de moins de 5 ans. Cette intensification des interventions de nutrition est encore plus nécessaire dans les zones rurales qu'elle devra cibler en priorité au regard des indicateurs montrant une prévalence largement plus élevée de la malnutrition en milieu rural, qu'en milieu urbain.

II.2 .3 Accès à l'eau potable

Le Gouvernement a fait du secteur **de l'eau potable** une priorité. Les dépenses d'investissement en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable notamment en milieu rural passeront de 44,1milliards en 2006 à 49,5 milliards en moyenne annuelle sur l'horizon de mise en œuvre du DSRP. Le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) élaboré en 2005, a pour objectif un taux d'accès à l'eau potable de 100 % des ménages en milieu urbain et 82 % des ménages en milieu rural en 2015. Il s'agira ainsi à court terme (d'ici à 2010) de réaliser en milieu rural 200 nouvelles Adductions d'Eau Multi-Villages (AEMV)/ Adductions d'Eau villageoises (AEV), 150 extensions dont 70 constructions de château d'eau et 200 puits modernes et la consolidation des infrastructures existantes d'une part, et, d'autre part l'augmentation de l'extension des réseaux et des branchements sociaux en milieu urbain et péri-urbain.

II. 2 .4 Mobilités urbaine et rurale

Le Gouvernement s'est engagé dans un vaste programme d'amélioration de la **mobilité urbaine** à travers le PST-II et le PAMU, et de **la mobilité rurale** avec l'élaboration de la stratégie de transport rural. Toutefois, le secteur des transports souffre encore de contraintes structurelles dont : l'absence de programmes significatifs d'accompagnement des politiques de transport en milieu rural; la faible intégration des moyens de transport en milieu urbain (cas des transports urbains à Dakar) ; le non respect des normes de sécurité du transport des personnes et des biens (vétusté des véhicules, surcharge, non respect du

code de la route) ; l'encombrement des trottoirs et l'absence de trottoirs et voies piétonnes et le déficit d'exploration des systèmes de transport par voies fluvio maritimes. Ces insuffisances constituent des handicaps à la promotion de la stratégie de croissance accélérée.

Pour lever ces contraintes et améliorer la mobilité des personnes et des biens, le Gouvernement mettra en œuvre une politique de redynamisation du secteur à travers les objectifs suivants : (i) le développement des infrastructures (routières, portuaires, ferroviaires et aéroportuaires) tout en améliorant la qualité des services offerts aux usagers et les conditions de la mobilité urbaine ; (ii) une meilleure organisation et une formation adéquate aux acteurs du secteur du transport ; (iii) une amélioration de la mobilité et de l'accessibilité en milieu rural ; (iv) la mise en place d'un financement spécifique et des procédures de mobilisation adaptées au sous-secteur du transport rural ; (v) la réorganisation du cadre institutionnel et réglementaire du transport ; (vi) l'amélioration de la sécurité et le bon fonctionnement du secteur du transport et ; (vii) le désenclavement des zones rurales. La stratégie retenue sera articulée autour de la promotion du partenariat public-privé d'une part et d'autre part, le développement de la concertation et le renforcement de l'implication des collectives locales et des acteurs du secteur.

Au plan budgétaire, les dépenses liées à l'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité en milieu rural, passeront de 38,2 milliards en 2006 à 41, 8 milliards en moyenne annuelle au cours des deux prochaines années. De même, les dépenses de développement des infrastructures passeront de 56,4 milliards en 2006 à une moyenne annuelle à l'horizon de mise en œuvre du DSRP de 64 milliards.

II.2 .5 Electrification rurale

Dans le domaine de l'**électrification rurale**, avec l'augmentation des ressources budgétaires les dépenses allouées au renforcement de l'électrification dans les zones rurales et péri-urbaines passeront de 16,4 milliards en 2006 à une moyenne annuelle de 33 milliards à l'horizon de mise en œuvre du DSRP. La stratégie globale du gouvernement reposera notamment sur : (i) le développement des capacités de production énergétique ; (ii) l'implication des opérateurs privés, des associations villageoises et des collectivités locales dans le développement des infrastructures et services énergétiques ; (iii) la diversification des sources d'énergie et des technologies ; (iv) la promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables ; (v) la mise en œuvre d'un programme d'investissement pour l'accès aux services énergétiques visant le développement économique et humain et ; (vi) le renforcement de l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales et péri-urbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, infrastructures de conservation, etc.). Le gouvernement a l'ambition de porter le taux d'électrification rurale à plus de 20% en 2010 et à 30% en 2015 conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

II.2.6 Filet de sécurité sociale :

Le Gouvernement a inscrit la formulation d'une stratégie de protection sociale intégrée dans les priorités du pays et retenu de faire de cette stratégie l'instrument de mise en œuvre des actions de lutte contre la vulnérabilité dans la stratégie de croissance accélérée et de réduction de la pauvreté.

L'objectif de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) est de renforcer et d'étendre de manière équitable, d'ici à 2015, les instruments de protection sociale en faisant passer, le taux de couverture en assurance maladies de 20% à 50 % de la population et en mettant en place un régime de protection sociale qui couvre les risques liés aux calamités et les risques pour le secteur informel et artisanal à travers notamment la mise en place de systèmes de prévoyance pour les risques agricoles. A cet égard, des actions et mesures seront mises en œuvre à travers : (i) la réforme et le renforcement des systèmes formels de sécurité sociale, (ii) l'extension de la protection sociale, (iii) la prévention et la gestion des risques majeurs et catastrophes et (iv) la protection sociale des groupes vulnérables.

III SCA ET MONDE RURAL

La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée permettra de lever les contraintes à l'expansion des économies régionales et promouvoir le développement de l'entreprenariat en monde rural, afin de favoriser la participation de toutes les couches de la population à l'accélération de la croissance. Ainsi, la SCA se traduira par un progrès économique et social senti par la population toute entière et celle du monde rural en particulier.

Elle devra également permettre à chaque localité et à chaque segment de la population de tirer parti de son plein potentiel. Ainsi, l'économie nationale s'appuiera sur la vitalité d'appareils de production et de communautés répartis sur tout le territoire autour d'actifs spécifiques performants.

La SCA doit identifier les actifs spécifiques, les produits, les marchés, les qualifications et les compétences pour permettre aux localités de contribuer positivement et avantageusement au dynamisme de l'économie régionale. L'emploi créé dans une région s'accroîtra essentiellement dans la mesure où des localités de la région pourront « exporter » des biens ou services mieux valorisés par le reste du pays ou du monde. Ce faisant, elles seront plus à même de verser des revenus et susciter des débouchés à d'autres producteurs de la région.

Ainsi, loin d'entretenir les sources de disparités entre milieu urbain et milieu rural, la SCA constitue une occasion de doter les localités de moyens de bâtir sur leurs cultures, du savoir-faire et des avantages compétitifs.

Cette application de la SCA doit servir de toile de fond à la lutte contre la pauvreté dans les régions et en milieu rural. Ainsi, les représentants des collectivités locales et nationale doivent aider à mieux articuler au niveau de chaque région les initiatives prises pour accroître les opportunités de création de richesse, renforcer les capacités à saisir ces opportunités et organiser l'accès des groupes vulnérables, aux activités génératrices de revenus et aux services sociaux ou à la satisfaction de leurs besoins essentiels. Les stratégies d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté resteront ainsi en harmonie.

Outre l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base en monde rural qui résultera de l'accélération de la croissance et de la hausse des ressources des Administrations publiques centrale et locales, la SCA fournit une réponse directe à certaines préoccupations du monde rural, notamment celle liées au renforcement et à la diversification des emplois et des revenus.

Le Gouvernement poursuivra et renforcera dans le cadre de la SCA une politique de prix au producteur incitatifs, l'équipement du monde rural et une politique d'accès facile aux semences et engrais.

III.1 Effets directs

III.1.1 Emplois et revenus

Selon l'Enquête (ESAM II), 75,3% des chefs de ménage vivant en milieu rural exercent une activité agricole, d'élevage et de pêche, 9,6% font du commerce et 2,2% du transport. Ainsi, en choisissant l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche et l'aquaculture parmi les cinq (05) grappes de croissance, la Stratégie de Croissance Accélérée place le monde rural au centre de ses leviers.

L'application de l'approche grappe à l'agriculture et l'agro-industrie permettra au Sénégal de mieux se positionner sur le marché mondial et sous régional de produit agricole (frais ou transformé) et intégrer l'économie rurale dans l'économie nationale. L'augmentation des revenus en milieu rural se fera essentiellement, à travers la sous grappe horticole qui constitue le maillon devant relier le Sénégal aux chaînes d'approvisionnement globalisées. Celle-ci prévoit l'intégration des petits producteurs ruraux dans des systèmes de production/commercialisation performants, avec notamment des chaînes d'offre compétitives de produits à contenu technologique modéré : haricot vert, gombo, piment, patate douce, melon, pastèque, oignon, pomme de terre, tomate, arachide de bouche, sésame. La production horticole s'accompagnera d'une valorisation des cultures fruitières de type « familial » à travers l'offre compétitive de fruits tropicaux issus de plantations familiales à faible niveau de maîtrise de la production : mangue, agrumes, anacarde, noix de coco et bissap.

Parallèlement, le développement de la valeur ajoutée au niveau du tissu agro-industriel, visant une performance de classe internationale à travers des chaînes d'offre compétitive de fruits et légumes issus de cultures à fort contenu technique (haricot vert pour le prépack, tomate cerise, tomate séchée, melons type

galia et charentais, poivrons, asperges, raisin de table, pois, floriculture), permettra la création de nouveaux emplois dans le monde rural.

La sous grappe horticole devra être rapidement opérationnelle en visant des objectifs et des impacts significatifs dans le court terme qui auront un effet d'accélérateur pour le reste de l'économie du pays. Ainsi, elle sera un des éléments déclencheurs pour une croissance soutenue et durable des revenus dans le monde rural.

Ainsi, sur les cinq prochaines années (horizon 2010), le volume des exportations de produit du portefeuille prioritaire retenu dans le cadre de la SCA pour les gammes de base (haricot vert, tomate, mangue, melon), de diversification (Gombo/ Légumes Exotiques/ Herbes, patate douce, poivron, asperge, courge, maïs doux, raisin, pamplemousse) et des «sleepers» (pastèque, pois vert frais, fraise, piment, papaye, lime, avocat) passerait de 20 000 tonnes en 2005 à 55 000 tonnes en 2010. Les nouveaux emplois ruraux qui en résulteront sont projetés à plus de 14 000.

Pour réaliser les objectifs fixés, environ 4 000 ha de nouveaux périmètres de production devront être emblavés. Une répartition des superficies selon les zones de production adaptées et la disponibilité de la ressource foncière a été effectuée.

La mise en œuvre des actions prévues par la grappe agriculture et agro-industrie contribuera à l'atteinte des objectifs du plan REVA (Retour vers l'Agriculture) qui marque la volonté du chef de l'Etat de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique du Sénégal. Ce dernier a pour but de fixer les populations (jeunes et femmes) dans leurs terroirs, notamment dans les localités à fort taux d'émigration et d'exode rural en augmentant significativement la production agricole à travers la promotion de pôles d'émergence agricole.

La mise en œuvre des stratégies proposées nécessitera un programme d'appui et d'investissement intégré qui prend en compte le développement de l'ensemble des maillons de la chaîne de distribution/commercialisation venant s'ajouter à une série d'interventions à caractère transversal sur la chaîne d'approvisionnement (renforcement des capacités techniques de productions des petits producteurs et introduction de technologies adaptées, systèmes de gestion de qualité adaptés, réhabilitation de périmètres, conduite de programmes d'innovation et de diversification, infrastructures de base), la logistique, la commercialisation (renforcement des capacités transactionnelles des groupements de producteurs), et sur le système foncier.

III.1.2 Renforcement du capital humain

En ce qui concerne le monde rural, des impacts directs en matière de renforcement du capital humain sont attendus de l'application de l'approche grappe, notamment dans les secteurs de l'agriculture et

l'agro-industrie. En effet, il est attendu un renforcement du programme de formation en gestion des périmètres agricoles et la création d'une ferme de démonstration pour la formation des cadres supérieurs et des chefs d'exploitations. Au niveau intermédiaire, il est attendu le renforcement des centres de formation tels que le CFPH de Cambérène et la mise en place de programmes de stages avec les opérateurs privés afin d'assurer la formation de techniciens supérieurs spécialisés pour l'application des systèmes de gestion de qualité, d'approvisionnement et des stocks. Au niveau de la base, il est prévu des programmes de formation pour les ouvriers et les petits producteurs visant l'amélioration des techniques de production par une meilleure maîtrise des pratiques

Tous ces niveaux de compétence seront intégrés dans un système de savoir-faire qui développera un véritable système de veille technique et commerciale comparable à ceux des pays avancés avec comme objectif un meilleur accès aux informations techniques et une meilleure transparence transactionnelle.

Ainsi sera créé un circuit d'innovation qui constituera le support technique et financier à l'émergence et à la mise en opération des centres ruraux pour la qualité et l'innovation dans les principales zones de production. Ce circuit d'innovation placera l'industrie, les structures de recherche, les fournisseurs et les clients au cœur du dispositif.

Le système développera des outils de gestion de qualité et de méthodes de diffusion adaptés au milieu paysan (guides pratiques, supports de démonstration). Plutôt que des systèmes de vulgarisation traditionnels, il s'agira d'investir dans des systèmes permettant un véritable arrimage des petits producteurs avec des systèmes de production et de distribution modernes.

III.2 Effets indirects

La mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée aura un effet positif sur les ressources des Administrations publiques centrale et locales et augmentera les capacités de l'Etat à renforcer le stock de capital physique et humain, particulièrement en monde rural où l'incidence de la pauvreté est plus marquée.

La mise en place d'infrastructures de base de qualité en monde rural ainsi que la mise à la disposition des populations de services sociaux indispensables constituent des préalables pour renforcer le stock de capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents dans les services sociaux (éducation, santé, hydraulique, transports,...).

Les investissements dans le capital physique viseront principalement à améliorer la mobilité rurale afin de faciliter l'acheminement de la production vers les réseaux de distribution et des intrants et à renforcer l'électrification rurale.

CONCLUSION

La Stratégie de Croissance Accélérée marque une rupture fondamentale dans le processus économique du Sénégal, puisqu'il consacre le choix de la prospérité au détriment de politiques classiques ne permettant pas d'envisager l'avenir avec sérénité au regard des défis.

La Stratégie de Croissance Accélérée, en étant axée sur les sphères d'activité du monde rural où vivent 2/3 des pauvres et sur les activités à forte intensité de main d'œuvre, est par essence inclusive et redistributrice.

Aussi, elle permettra d'augmenter significativement les revenus des populations qui seront ainsi mieux à même de prendre en charge leurs besoins et d'augmenter leurs capacités afin qu'elles profitent davantage des opportunités de création de richesse.

Par ailleurs, l'augmentation des recettes fiscales subséquente à la forte croissance économique, sous réserve de la non occurrence de chocs exogènes majeurs, permettra d'assurer des progrès importants dans l'accès aux services sociaux de base, puisqu'il s'agira d'aboutir à une scolarisation universelle d'ici 2015 et à un accès de toutes les populations à l'eau potable et en quantité suffisante. La mortalité maternelle baissera sensiblement en raison de l'augmentation à 75% du taux d'accouchement assisté par du personnel formé, et la mortalité des enfants de moins de cinq ans baissera d'environ 60%. Les stratégies portant amélioration des mobilité urbaine et rurale seront renforcées de même que l'accès aux services énergétiques qui concernera environ 70% des ménages.

En renforçant le capital humain et les infrastructures, la Stratégie de Croissance Accélérée consolidera les bases de la croissance à long terme tout en réduisant, par la diversification, la dépendance de l'économie face à des chocs exogènes tels que les fluctuations des cours des matières premières, la sécheresse, etc.

Elle contribuera enfin à réduire d'une part, les disparités régionales et d'autre part, les disparités entre milieu urbain et rural, puisque la plupart des grappes porteuses de croissance se situent dans les sphères d'activités du milieu rural qui bénéficiera également des gros investissements qui seront réalisés en vue de la maîtrise de l'eau, du renforcement des capacités et du savoir faire.

La Stratégie de Croissance Accélérée lance le processus de la marche vers l'émergence d'un Sénégal renouant avec la sacralité du travail comme première forme de liberté et de réalisation personnelle, les valeurs essentielles comme la solidarité et l'esprit de combativité. Elle est un maillon essentiel d'une politique globale visant à faire du Sénégal la plaque tournante du développement économique et culturel de la région ouest africaine.